



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION NORMANDIE

DDTM de l'EURE

PUBLICITE
relative à une demande d'autorisation d'exploiter
au titre du
CONTRÔLE DES STRUCTURES des EXPLOITATIONS AGRICOLES

conformément aux articles L331-3, D.331-4-1 et R.331-4 du code rural et de la pêche maritime

Liste des parcelles objet de la demande d'autorisation d'exploiter n° 2024 - 1374

Date de publication : 30/01/2024

Date limite de dépôt des dossiers concurrents-complets- : 01/04/2024

Nom du demandeur : EARL DES PRES HAUTS

Les personnes intéressées sont invitées à déposer une candidature concurrente à cette demande auprès de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Eure, au plus tard le : 01/04/2024.

La demande concurrente devra être complète afin d'être examinée dans les conditions prévues par la réglementation.

Les demandes d'autorisation d'exploiter doivent être déposées auprès de la DDTM de l'Eure. Les formulaires constituant la demande sont téléchargeables sur le site internet des services de l'état : <http://www.eure.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture/Baux-Ruraux-Gestion-du-Foncier-Structures/Autorisation-d-Exploiter>

CONTACT DDTM 27:

Marie-Cécile HEBRANT
Service Economie Agricole et Territoires Ruraux (SEATR)
Unité Structures, Aides de crise et Agridiff, GAEC (SAAG)
Mél: ddtm-seatr-saag@eure.gouv.
Tél: 02.32.29.60.19

Direction Départementale des
Territoires et de la Mer de l'Eure
Préfecture de l'Eure
CS 20018
1 Avenue du Maréchal Foch
27020 Evreux Cedex

Parcelles objet de la demande d'autorisation d'exploiter de : EARL DES PRES HAUTS

Propriétaire : GFA ST NICOLAS 95420 LA CHAPELLE EN VEXIN		
Commune - Ancienne commune	<i>Réf. cadastrales</i>	<i>Surf.(ha)</i>
PARNES - 60240	ZD 50	5,4200
	TOTAL (ha)	5,4200

Date du jour d'affichage en mairie : 30/01/2024 Date du retrait de l'affichage en mairie (1 mois) :	Visa du maire ou de son représentant :
---	---